

Paris, le 12 mai 2025

NOTE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

5èmes assises de la coopération décentralisée franco-arménienne à Goris les 2 et 3 juin 2025

Avec plus de cent accords de coopération établis à ce jour, les prochaines Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne valoriseront la richesse des partenariats noués entre les territoires de nos deux pays. Ces Assises constitueront également un temps politique fort au cours duquel la France et l'Arménie réaffirmeront, à travers l'engagement de leurs collectivités, des liens historiques d'une densité exceptionnelle.

Coorganisées par le Ministère des Affaires étrangères arménien, le Ministère de l'Administration territoriale et des Infrastructures arménien, la région du Syunik, la ville de Goris, avec le soutien de Cités Unies France et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, elles sont une opportunité d'échanges de pair-à-pair, de partage d'expériences, de rencontres qui s'inscrivent dans une dynamique commune de soutien à la souveraineté et la résilience de l'Arménie.

La séance plénière portera sur le rôle stratégique de la coopération décentralisée dans la relation privilégiée entre l'Arménie et la France. Quatre ateliers traiteront des besoins des déplacés de force du Haut-Karabakh ; du développement économique des territoires ; de l'éducation, la culture, la francophonie, la formation professionnelle, les jeunesses et le volontariat ; ainsi que de la gouvernance locale et de la place des femmes dans la gouvernance.

Les informations et liens d'inscription sont disponibles sur le site de Cités Unies France <https://cites-unies-france.org/5es-Assises-de-la-cooperation-decentralisee-franco-armenienne>

Contacts

- Délégation pour les Collectivités territoriales et la Société civile (DCTCIV)

Florence PROVENDIER florence.provendien@diplomatie.gouv.fr

- Cités Unies France (CUF)

Thomas LANVIN t.lanvin@cites-unies-france.org

Contact :

Secrétariat

Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV)

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr